

Démocratie

LE DROIT D'AMENDEMENT CITOYEN : NAISSANCE D'UNE DÉMOCRATIE COLLABORATIVE

Olivier Faure, Vito Marinese

30/04/2015

Alors que le lien se distend entre le peuple et les élus, Olivier Faure et Vito Marinese proposent de permettre aux citoyens d'amender les projets ou propositions de loi via Internet.

Une idée qui apporterait de l'oxygène démocratique à nos institutions et rendrait sa vocation de forum au Parlement.